

**NOUVELLE GOUVERNANCE : LISTE DES MEMBRES
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

LISTE DES MEMBRES DE L'INSTANCE COMPÉTENTE POUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT	LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT PÉDAGOGIQUE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES ÉTUDIANTS	LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DISCIPLINAIRES	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE
Membres de droit :	Membres de droit :	Le président de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires est tiré au sort parmi les représentants des enseignants lors de la première réunion de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.	
-le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ;			
CAYRE Virginie		LAUGEL PIERRE	
-deux représentants de la Région ;			
ROTTNER Jean - Titulaire			
KIENTZ Cathy - Titulaire			
-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;	-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;		-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;
VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant	VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant		VERGNES Christine - Titulaire BRYCHY Xavier - Suppléant
-le directeur de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant pour les instituts de formation publics et le président du conseil d'administration, ou son représentant, pour les instituts de formation privés ;			
ROCHER Mathieu - Titulaire			
LEFAKIS Jérôme - Suppléant			
-le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence de conseiller pédagogique, de l'agence régionale de santé dans la région d'implantation de l'institut de formation ;			
HUSTACHE Aline (Agent administratif)			
-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ;	-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ;		
CLERC Delphine - Titulaire KRILL Patricia - Suppléante	CLERC Delphine - Titulaire KRILL Patricia - Suppléante		
-le président de l'université ou son représentant ;			
DENEKEN Michel			
Pr COLLANGE Olivier			
-un enseignant de statut universitaire, désigné par le président d'université, lorsque l'institut de formation a conclu une convention avec une université ;	-un enseignant de statut universitaire désigné, par le président d'université, lorsque l'institut de formation a conclu une convention avec une université ;	1. Représentants des enseignants -un enseignant de statut universitaire, désigné par le président d'université, lorsque l'institut de formation a conclu une convention avec une université ;	
Pr KOCH Guillaume	Pr KOCH Guillaume	Pr KOCH Guillaume	
-un médecin participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut ;	-un médecin participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut ;	1. Représentants des enseignants. -un médecin participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut ;	
Dr MARTIN Emilie - Titulaire Dr BROCCHI-JUNG Annélie - Suppléante	Dr MARTIN Emilie - Titulaire Dr BROCCHI-JUNG Annélie - Suppléante	Dr MARTIN Emilie - Titulaire Dr BROCCHI-JUNG Annélie - Suppléante	
-un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut ;	-un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut ;		
PELACCIA Thierry <pelaccia@unistra.fr>-(0)3 88 11 69 66	PELACCIA Thierry <pelaccia@unistra.fr>-(0)3 88 11 69 66		
-le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées ;	-le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées ;		
BRYCHY Xavier	BRYCHY Xavier		
-deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé ;	-deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé.	3. Représentants des personnes chargées de fonction d'encadrement : - Une des deux personnes, tirées au sort parmi celles chargées de fonction d'encadrement dans un service de soins d'un établissement de santé, élues au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.	
ZIMPFER Mathieu - CHH	ZIMPFER Mathieu - CHH	ENGEL AUDE - CLINIQUE SAINT FRANCOIS	
ENGEL Aude - aude.engel@clinique-st-francois.fr BERGANTZ Claudine - claudine.bergantz@clinique-st-francois.fr	ENGEL Aude - aude.engel@clinique-st-francois.fr BERGANTZ Claudine - claudine.bergantz@clinique-st-francois.fr	ZIMPFER Mathieu - CHH suppléant	
-Un représentant du personnel administratif de l'institut, désigné par le directeur de l'institut. EICHENLAUB Denise BARDOL Marion			
	-un professionnel diplômé de la filière en exercice, désigné par le directeur de l'institut de formation, exerçant hors d'un établissement public de santé ;		
	STUTZMANN Mireille		
Membres élus :	Membres élus :		
1. Représentants des étudiants :	1. Représentants des étudiants :		1. Représentants des étudiants :
-deux représentants des étudiants par promotion.	-deux étudiants par promotion.	2. Représentant des étudiants : -un représentant des étudiants par année de formation, tirés au sort parmi les étudiants titulaires au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.	les étudiants élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut
1ère année	1ère année	1ère année	1ère année
GROSMANN Emma - ROCHER Gérard (Titulaires)	GROSMANN Emma - ROCHER Gérard (Titulaires)	GROSMANN Emma - (Titulaire)	GROSMANN Emma - ROCHER Gérard (Titulaires)
LE BOURHIS Pascaline - FAUL Lisa (Suppléants)	LE BOURHIS Pascaline - FAUL Lisa (Suppléants)	ROCHER Gérard (Suppléant)	LE BOURHIS Pascaline - FAUL Lisa (Suppléants)
2ème année	2ème année	2ème année	2ème année
KIEFFER Fanny - BOES Salomé (Titulaires)	KIEFFER Fanny - BOES Salomé (Titulaires)	KIEFFER Fanny (Titulaire)	KIEFFER Fanny - BOES Salomé (Titulaires)
ALANOY Karen - WENDLING Kévin (Suppléants)	ALANOY Karen - WENDLING Kévin (Suppléants)	BOES Salomé (Suppléant)	ALANOY Karen - WENDLING Kévin (Suppléants)
3ème année	3ème année	3ème année	3ème année
HAUSER Tom - HAPPEL Christelle (Titulaires)	HAUSER Tom - HAPPEL Christelle (Titulaires)	HAPPEL Christelle (Titulaire)	HAUSER Tom - HAPPEL Christelle (Titulaires)
REGNERO Amandine - ENGER Elodie (Suppléants)	REGNERO Amandine - ENGER Elodie (Suppléants)	HAUSER Tom (Suppléant)	REGNERO Amandine - ENGER Elodie (Suppléants)
	Ces représentants des étudiants, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.		
2. Représentants des formateurs permanents :	2. Représentants des formateurs permanents élus par leurs pairs :	1. Représentants des enseignants -un formateur permanent de l'institut de formation, tiré au sort parmi ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut	Représentants de l'équipe pédagogique et administrative : au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.
-un formateur permanent de l'institut de formation par année de formation.	-un formateur permanent de l'institut de formation par promotion.		
1ère année	1ère année		
LAUGEL Pierre (Titulaire)	LAUGEL Pierre (Titulaire)	LAUGEL PIERRE	
NISS Luc (Suppléant)	NISS Luc (Suppléant)		
2ème année	2ème année		
CAPPELLI William (Titulaire)	CAPPELLI William (Titulaire)		
FACCINI Gracielle (Suppléant)	FACCINI Gracielle (Suppléant)		
3ème année	3ème année		
RIEHL Pierre (Titulaire)	RIEHL Pierre (Titulaire)		RIEHL Pierre
UNTEREINER Hervé (Suppléant)	UNTEREINER Hervé (Suppléant)		UNTEREINER Hervé
	Ces représentants des formateurs permanents, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.		BARDOL Marion